

Des ressources pour le BTS ESF...

**BC5 - PARTICIPER À LA DYNAMIQUE
INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE**

LA POLITIQUE D'INTÉGRATION : COMMENT INTÉGRER SANS DISCRIMINER ?

Date de publication : Décembre 2023

Rédacteur : Thierry BOUFFECHOUX, enseignant de STMS de l'académie de Normandie

Ce dossier documentaire et pédagogique vise à accompagner les enseignants de STMS dans la préparation de leurs enseignements en BTS ESF. Il ne vise pas à être exhaustif concernant le bloc de compétences 5 mais à proposer un certain nombre de ressources variées, utiles.



Article en ligne



Site



Rapport



Vidéo



Brochure

SOMMAIRE

LA POLITIQUE D'INTÉGRATION : COMMENT INTÉGRER SANS DISCRIMINER ?

1. Intégrer, assimiler, inclure dans la société ?	p.3
2. Les gens du voyage, un cas de discrimination persistant	p.4
3. La population immigrée en France : entre immigration pour le travail, immigration choisie et intégration sociale	p.5
4. Le parcours des demandeurs d'asile entre prise en charge administrative et accompagnement territorial	p.8
4.1. La prise en charge administrative des demandeurs d'asile sur le territoire français	p.8
4.2 L'accompagnement des demandeurs d'asile	p.9
5. Du séjour durable à l'acquisition de la nationalité française	p.11

LA POLITIQUE D'INTÉGRATION : COMMENT INTÉGRER SANS DISCRIMINER ?

1. INTÉGRER, ASSIMILER, INCLURE DANS LA SOCIÉTÉ



Canopé. [Intégration](#).

Note de lecture : Un article qui permet de comprendre une notion polysémique dont le contenu n'échappe pas à l'idéologie. Les sciences humaines apportent une réponse rigoureuse.

Extrait : « Le terme « intégration » est omniprésent dans les discours politiques, institutionnels et médiatiques. Il est d'un usage courant et tellement étendu qu'il est difficile de saisir ce qu'il recouvre exactement. Si le concept d'intégration est d'abord forgé par la sociologie, il devient au cours des années 1980 une catégorie des politiques publiques, celles-ci polarisant les débats autour de la question de l'intégration des jeunes Français issus de l'immigration. »



CHOQUET Sabine. [Les modèles d'intégration en Europe](#). Fondation Robert Schuman, Question d'Europe, n°449, 30 octobre 2017, 9 p.

Note de lecture : Un tour d'horizon des modèles d'intégration de l'immigration en Europe et outre-Atlantique. Au départ, l'auteure montre que le mode d'intégration des immigrants est étroitement lié à la forme de l'Etat, puis elle met en évidence les deux modèles les plus importants aujourd'hui : le modèle assimilationniste ou républicain et le modèle communautariste. Enfin Sabine Choquet étudie l'effacement progressif de ces deux paradigmes, à partir des années 90, sous la pression d'événements et de conflits qui obligent les Etats à mener des politiques pragmatiques « d'intégration » (à lire le cas du Canada, des Pays-Bas et du Royaume Uni).

Extrait de l'introduction : « Depuis 2010 l'Europe est confrontée à une crise migratoire sans précédent et ses États membres peinent à s'accorder sur l'attitude à adopter. Les partis d'extrême droite sont parvenus ces dernières années à mobiliser de plus en plus d'électeurs en établissant un parallèle entre l'augmentation des flux migratoires, le terrorisme, la montée du fondamentalisme islamisme et l'appartenance à l'Union européenne. Dans ce contexte il semble pertinent d'opérer un tour d'horizon des principaux modèles d'intégration des immigrants en Europe et outre-Atlantique, afin d'examiner si certains se révèlent plus à même de faire face aux défis évoqués. »



Collège de France. [Intégration : constats et débats](#). YouTube, mise en ligne le 12 septembre 2022, 1h29.

Note de visionnage : Il s'agit ici du cours introductif (13 décembre 2019), au cours de François Héran, professeur au Collège de France qui dirige la chaire Migrations et sociétés. Le cycle se déroule en 10 cours, outre l'introduction générale :

- [Les avatars de l'assimilation : de l'annexion à la sélection](#)
- [Assimilation/intégration : les modèles anglo-saxons](#)
- [L'assimilation des provinces conquises : les leçons de l'histoire](#)
- [Droit de la citoyenneté : le sang, le sol, le temps](#)
- [L'intégration, de l'idéal au réel](#)

- [Le spectre du communautarisme](#)
- [Intégration et discrimination : le sort de la deuxième génération](#)
- [Indicateurs d'intégration : quelles leçons tirer des comparaisons internationales ?](#)
- [Une vision plurielle des voies de l'intégration](#)

Un ensemble de ressources passionnantes mais réservées aux enseignant.es motivé.es. Une version podcast de ces vidéos existe ?



OCDE. [L'intégration des réfugiés et des autres immigrés vulnérables.](#)

Note de lecture : Cet article est le second chapitre issu de la publication de l'OCDE « Prêts à aider ? Améliorer la résilience des dispositifs d'intégration pour les réfugiés et les autres immigrés vulnérables ». Il est consacré aux réfugiés et aux immigrés dits « vulnérables ». Il présente des indicateurs relatifs à leur intégration (conditions de vie, éducation, qualification, emploi, la place des femmes, les obstacles à l'emploi, les facteurs de vulnérabilité, la scolarisation, le logement, les Mineurs Non-Accompagnés...). Enfin ce long article recense les acteurs, les mesures et les stratégies pouvant favoriser l'intégration.

2. LES GENS DU VOYAGE, UN CAS DE DISCRIMINATION PERSISTANT



Vie Publique. [La politique d'accueil des Gens du voyage depuis la loi Besson : chronologie.](#) 15 octobre 2021.

Note de lecture : Une chronologie de la politique d'accueil des gens du voyage depuis la loi Besson de 1990. Des repères utiles qui viennent enrichir l'étude des politiques d'intégration et l'élargir à la population des Roms.

Extrait de l'introduction : « [...] Dans la pratique, l'appellation "Gens du voyage" est souvent utilisée pour désigner les Roms (ou Tsiganes) de France (y compris les Manouches et les Gitans), bien qu'ils ne soient itinérants que pour environ 15% d'entre eux. La plupart des Roms en France sont français. Ceux qui ne le sont pas sont souvent d'origine bulgare ou roumaine et sont devenus citoyens européens après l'adhésion de ces deux pays à l'Union européenne en 2007. Ils bénéficient de la liberté de circulation dans l'Union européenne depuis cette date. Depuis janvier 2014, ils ont libre accès au marché du travail. »



Défenseur des droits. [« Gens du voyage » : lever les entraves aux droits.](#) Rapport, 2021, 25 p.

Note de lecture : La Défenseure des droits a publié fin 2021 un rapport destiné aux pouvoirs publics et contenant 17 recommandations. Il s'agit du premier volet de la contribution de Claire Hédon à l'élaboration de la Stratégie française sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms, et portant spécifiquement sur les droits des « Gens du voyage ». Elle alerte sur les discriminations systémiques vécues par les gens du voyage, les insuffisances tant quantitatives que qualitatives en matière d'aires d'accueil, et contre les discriminations et les atteintes aux droits dont ils sont l'objet.

Début 2023, la Défenseure des droits a publié [des fiches thématiques](#) et un dépliant spécialement destinés aux « Gens du voyage ». Ces outils, construits avec les associations, ont pour objectif de les aider à faire respecter leurs droits et de faciliter leur recours à l'institution.

Extrait de l'introduction du rapport : « [...] La présente contribution est consacrée aux « Gens du voyage ». Elle a été élaborée à partir des travaux réalisés par l'institution du Défenseur des droits depuis sa création et repose sur l'expertise développée par les services d'instruction chargés du traitement des réclamations individuelles mais également des avis et recommandations portant sur des dispositions plus générales du cadre législatif et réglementaire. Afin de compléter ses constats et travaux, la Défenseure des droits a souhaité conduire une série de consultations. Elle a pu ainsi entendre d'une part des « Gens du voyage », concernés en premier lieu par la Stratégie, des associations les soutenant et, d'autre part, un certain nombre d'institutions parties prenantes de l'action publique en matière d'accès aux droits des « Gens du voyage ».

La Défenseure des droits a enfin pris connaissance des dernières études permettant de dresser un état des lieux au plus près des réalités et du quotidien des « Gens du voyage. »



PLUCHON Bernard, RICHARD Jérôme. [Les roms et les gens du voyage dans l'impasse : entre espace européen et cadre national](#). *Archives de politique criminelle*, 2010/1, n° 32, pp.107-122.

Note de lecture : Un article en deux parties, très instructif, sur le cas des gens du voyage en France et sur la libre circulation des Roms dans l'espace européen. La première partie revient sur la « fabrication » en France d'une population assimilée au XIXème siècle aux vagabonds, nomades ou autres saltimbanques au moment où l'Etat décide de gérer la question sociale. Il s'agit de faire « entrer dans le rang » et contraindre à accepter un certain progrès social cette population qui reste à l'écart de la salarisation de la société. La seconde partie traite de la libre circulation des Roms dans l'espace européen : en jeux la criminalisation et le contrôle juridique d'une minorité, ainsi que la remise en cause de la liberté de circulation et du droit de séjour. Le problème ici est que cette population n'est pas reconnue en tant que nation mais en tant que peuple, alors « peuple constituant », « mais sur quels territoires ? ».

3. LA POPULATION IMMIGRÉE EN FRANCE : ENTRE IMMIGRATION POUR LE TRAVAIL, IMMIGRATION CHOISIE ET INTÉGRATION SOCIALE



[Musée de l'Histoire de l'Immigration](#).

Note de lecture : Le Palais de la Porte Dorée à Paris est un monument Art déco, construit à l'occasion de l'exposition coloniale de 1931. Longtemps consacré à l'art des colonies (entre 1960 et 2003 il s'appellera Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie), il abrite depuis ses origines un aquarium tropical. En 200, la Cité nationale de l'histoire de l'Immigration (CNHI) ouvre au cœur de ce palais initialement dédié à la France coloniale et à son empire. Désormais le musée (rouvert en le 17 juin 2023) accueille fonds documentaire, expositions temporaires, ressources pédagogiques et rencontres. Le site est à lui seul un musée virtuel. A conseiller : le fonds documentaire, le centre de ressources et la rubrique [Comprendre les migrations](#). Enfin une rubrique est consacrée à la [pédagogie](#) de ce thème avec des ressources Lumni, INA, des quiz et des idées d'activités à mener avec les élèves.

Extrait de la présentation du musée : « Le Musée national de l'histoire de l'immigration est une institution culturelle, scientifique et pédagogique pluridisciplinaire : espaces d'exposition, salle de spectacle, cinéma, lieu de réflexion et de débat, activités artistiques. Il a pour mission de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessible au plus grand nombre l'histoire de l'immigration,

pour faire connaître et reconnaître son rôle dans la France d'hier et d'aujourd'hui. Le musée propose une approche ample, du point de vue chronologique (de 1685 à nos jours), géographique (la France dans le monde) et thématique : les statuts, les migrations, la démographie, l'économie, la vie quotidienne, la culture, l'art, mais aussi le racisme, les discriminations, le rapport à l'esclavage et la colonisation. »



Arte. [Le dessous des cartes – Le magazine géopolitique.](#)

Note de visionnage : Au choix deux vidéos encore disponibles en ligne jusqu'en 2025 au moins issues de l'émission présentée par Emilie Aubry :

- [Flux migratoires, une longue histoire](#) qui présente 70 ans d'immigration en Europe. (Emission du 19/09/20, 13 minutes, disponible jusqu'au 29/08/27)
- [Immigration : au-delà des images](#) qui traite de l'immigration par la Méditerranée et des flux croissants de migrants sur les côtes italiennes. (Emission du 19/09/23, 3 minutes, disponible jusqu'au 07/09/25)



Vie publique. [Immigration : l'évolution de la politique pour l'intégration des immigrés.](#) 7 mars 2022.

Note de lecture : Au sommaire de cet article, des repères nécessaires pour comprendre l'évolution des politiques depuis 1974 : l'insertion économique, sociale et culturelle des immigrés, l'intégration et la lutte contre les discriminations, l'accueil, l'intégration et le contrôle des flux migratoires. A compléter en bas de page par un dossier en date du 28 mars 2022 consacré à [La maîtrise des flux migratoires](#) depuis 1945 et plus précisément le droit et l'accueil des étrangers, l'intégration et contrôle du séjour, les chiffres de l'immigration et le lien entre l'Union européenne et immigration .



Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer. [Les chiffres 2022 \(publication annuelle parue le 22 juin 2023\).](#) 22 juin 2023.

Note de lecture : Les statistiques du Ministère de l'intérieur constituent une base de données fiables et exploitables avec les étudiants. Cette publication peut être complétée par un article du site vie-publique.fr, « [Immigration : les chiffres pour 2022](#) », plus simple d'accès pour les étudiants et présentant les principaux chiffres : visas, flux migratoires, primo-délivrance de titres de séjour, l'asile et la naturalisation.

Extrait de l'introduction : « Conformément au code de bonnes pratiques de la statistique européenne, la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'intérieur a mis en place un calendrier de publication des statistiques annuelles entrant dans le champ de la migration et de la protection internationale. S'agissant de l'admission au séjour, après une première publication le 26 janvier 2023 de données estimées pour l'année 2022, ce sont les données provisoires qui sont publiées ce jeudi 22 juin 2023. Les données définitives seront disponibles en janvier 2024. En ce qui concerne les demandes d'asile, les visas, la lutte contre l'immigration irrégulière et les acquisitions de la nationalité française, après les données provisoires publiées en janvier, les données définitives sont diffusées aujourd'hui. »



Insee. [L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers](#). 10/07/23

Introduction de l'article : « *Combien y a-t-il d'immigrés et d'étrangers en France ? Quelle est l'évolution des flux migratoires ? Quelle est leur situation face à l'emploi ? Quelle est la fécondité des femmes immigrées ?... L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers fournit des éléments de cadrage pour aborder ces questions, à l'aide de chiffres clés représentés de manière visuelle et d'un court commentaire.* »



Sénat. [Immigration et intégration](#). Exposé des motifs, 1^{er} février 2023.

Extrait de la réponse du ministère : « *L'exposé des motifs d'une loi a pour fonction d'indiquer les raisons pour lesquelles le projet de loi est soumis au Parlement, l'esprit dont il procède et les objectifs qu'il se fixe. Il doit également comporter une brève explication par article. L'exposé des motifs se doit également de préciser clairement la nature et la portée des modifications proposées. Il convient en outre de relever que le contenu et la forme des exposés des motifs sont expressément précisés par la circulaire du Premier ministre du 2 janvier 1993 relative aux règles d'élaboration, de signature et de publication des textes au Journal officiel et à la mise en œuvre de procédures particulières incombant au Premier ministre. Ces précisions paraissent de nature à répondre aux préoccupations de l'honorable parlementaire et aux suggestions faites par le Conseil d'Etat en 1991 dans le cadre de son rapport annuel.* » C'est par cette précision que le Garde des sceaux répondait à la question d'un sénateur en 1995.

Note de lecture : Voici donc le lien vers l'exposé des motifs de la loi Immigration et intégration, texte n°304 (2022-2023) de MM. Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur et des outre-mer, Éric DUPOND-MORETTI, garde des sceaux, ministre de la justice et Olivier DUSSOPT, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, déposé au Sénat le 1^{er} février 2023.

On peut compléter cette étude de la législation par un récapitulatif des mesures principales de ce projet de loi Immigration et intégration sur le site vie-publique.fr : [Projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration](#) (18 décembre 2023).



HARZOUNE Mustapha. [1980-2022 : lois sur l'immigration, le mille-feuilles législatif](#). Musée de l'histoire de l'Immigration Janvier 2023.

Note de lecture : Un article simple d'accès et très complet sur les 29 lois qui se sont succédées depuis 1980 dans le domaine de l'immigration. L'article est structuré en cinq parties : Maîtriser les flux migratoires ; Le droit au séjour ; Expulsions et lutte contre les séjours irréguliers ; Durcir les règles du droit d'asile ; Une immigration à la carte.

Extrait de l'introduction : « *Malgré des éléments distinctifs entre droite et gauche(...) les 29 lois sur l'immigration (une tous les 17 mois depuis 1980) convergent vers un durcissement des conditions d'entrée et d'installation sur le territoire national et, nouveauté par rapport à l'ordonnance de 1945, du droit d'asile. Un durcissement et une (trop) lourde complexité, d'autant que ce mille-feuilles législatif, souvent qualifié d'indigeste, ne réfrène aucun nouvel exécutif.* »

4. LE PARCOURS DES DEMANDEURS D'ASILE ENTRE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE ET ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

4.1. La prise en charge administrative des demandeurs d'asile sur le territoire français



[OFII \(Office Français de l'Immigration et de l'Intégration\).](#)

Note de lecture : Le site est conçu comme une plateforme de démarches en fonction des principales situations dans lesquelles le demandeur est susceptible de se trouver: « je suis demandeur d'asile », « je souhaite bénéficier d'une aide pour retourner dans mon pays d'origine », « je souhaite obtenir des informations sur le contrat d'intégration républicaine », « je suis étranger et malade », « je souhaite que ma famille me rejoigne en France »... Un onglet « OFII » permet d'accéder à de nombreuses informations : histoire, missions, rapports d'activité, organisation.

Toujours sur cette page d'accueil, l'onglet « Actualités », les enseignant.es et étudiant.es peuvent trouver de nombreux articles institutionnels, retours de terrain, événements ou relatifs à la compréhension du système. C'est le cas d'un article en date 22 juin 2021 intitulé « [SPADA, GUDA, ADA... Que se cache-t-il derrière ces lettres ?](#) ». Ainsi les SPADA, GUDA, OPC, CMA, ADA, OFPRA, BPS, BPI, CNDA n'auront plus de secret pour quiconque.



[OFPRA \(Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides\).](#)

Note de lecture : « *L'Ofpra est un établissement public administratif créé par la loi du 25 juillet 1952. En charge de l'application de la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, puis de la convention de New York de 1954, il statue en toute indépendance sur les demandes d'asile et de statut d'apatride qui lui sont soumises.* », c'est ainsi que l'OFPRA introduit sa rubrique "[missions](#)" (mise à jour le 6 juillet 2023), suit la déclinaison de ses trois principales missions : l'instruction des demandes, la protection juridique et administrative et le conseil dans le cadre de la procédure d'asile aux frontières.

Outre les onglets consacrés aux démarches relatives à la protection et l'état-civil, à l'asile et apatridie et aux [démarches en ligne pour les demandeurs d'asile](#), il faut signaler deux onglets intéressants pour les étudiant.es :

- [Publications](#) : rapports d'activité, études et focus thématiques et géographiques
- Histoire & archives : fonds d'archives, réfugiés célèbres, histoire de l'asile et de l'OFPRA sous forme de frise chronologique.



OFPRA. [Enregistrement de la demande au Guichet unique](#). YouTube, 5'21.



OFPRA. [Traitement du dossier par l'OFPRA](#). YouTube, 2'45.



OFPRA. [L'entretien individuel à l'OFPRA](#). YouTube, 6'43.



OFPRA. [La décision de l'OFPRA](#). YouTube, 1'28.



OFPRA. [Les droits du demandeur d'asile pendant la procédure de demande d'asile](#). YouTube, 4'44.



OFPRA, [Droits et obligations en cas de protection](#). YouTube, 2'46.

Note de visionnage : Six vidéos éclairantes et simples sur la procédure de demande d'asile. Un modèle de vidéos institutionnelles s'adressant directement au grand public. Ces vidéos peuvent être utilisées par les étudiant.es à titre introductif et complétées par la suite par des documents et des statistiques.



[Cour Nationale du Droit d'Asile \(CNDA\).](#)

Note de lecture : La CNDA est en charge des appels des décisions de l'OFPRA, en cas de rejet des demandes d'asile. Sur ce site, il est intéressant de consulter la rubrique [Compétences de la CNDA](#). Par ailleurs, outre les démarches, il est conseillé de consulter les rubriques [Données chiffrées et bilans](#) (à lire le rapport d'activité 2022) et [la CNDA en image](#) (à visionner une série de 5 courtes vidéos : Présentation de la CNDA, Juger, Instruire, L'audience et Interpréter).

Extrait de la présentation des compétences : « La Cour nationale du droit d'asile, compétente pour connaître des décisions relatives aux demandes d'asile, est une juridiction administrative spécialisée statuant en premier et dernier ressort sur les recours formés contre les décisions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

Cette juridiction, placée sous le contrôle de cassation du Conseil d'Etat, a une compétence nationale. Elle est une juridiction de plein contentieux. Cela signifie que le juge de l'asile ne se limite pas à annuler la décision prise par le directeur général de l'OFPRA mais qu'il substitue sa propre décision à cette dernière en se prononçant lui-même sur le droit du demandeur à la qualité de réfugié ou au bénéfice de la protection subsidiaire. »



Vie publique. [Asile et migrations : retour en cinq questions sur une politique européenne controversée](#). 6 octobre 2023.

Note de lecture : Cet article apporte des réponses à des questions polémiques et sujettes à débat. Au sommaire de cet article : quelle situation migratoire dans les 27 pays de l'UE ? Qu'est-ce que le pacte européen sur la migration et l'asile ? Comment l'UE gère-t-elle les flux de migration légale ? Qu'est-ce qu'un demandeur d'asile et qu'est-ce qu'un réfugié ? Existe-t-il une procédure commune d'asile au sein de l'UE ?

Extrait de l'introduction : « L'Union européenne (UE) a adopté des réglementations pour gérer les flux de migration légale et pour encadrer le retour des migrants en situation irrégulière. L'UE s'emploie aussi à parvenir sur l'ensemble de son territoire à un traitement uniforme des demandeurs d'asile. Retour en cinq questions sur la politique migratoire de l'UE ».

4.2. L'accompagnement des demandeurs d'asile sur le territoire



[France Terre d'Asile.](#)

Note de lecture : Pionnier de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, France Terre d'Asile fut aussi chargée de coordonner le Dispositif National d'Accueil (DNA) aujourd'hui dévolu à l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem) depuis 2005. Avec pour partenaires et interlocuteurs la Cimade, le Comité national d'entraide, la Croix-Rouge française, le Secours catholique et l'association Soutien, solidarité et actions en faveur des émigrants (ex-Service social d'aide aux

émigrants (SSAE)), France Terre d'Asile gère de nombreux [Centres d'accueil pour demandeurs d'asile](#) (CADA).

Extrait de [l'Histoire de France Terre d'Asile](#) : « Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curriel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux réfugiés qui affluent au gré de l'actualité.

Dès la fin de 1968, trois personnalités se mobilisent ainsi pour créer un comité de vigilance : le pasteur Jacques Beaumont, l'abbé Alexandre Glasberg et le docteur Gérold de Wangen. Jacques Debu-Bridel, résistant, membre du Conseil national de la résistance (CNR), journaliste, écrivain et ancien sénateur, devient le premier président de l'association à sa création en 1971. »



France Terre d'Asile. [CADA de CAEN](#).

Note de lecture : On trouve une présentation des missions du CADA de Caen ainsi qu'une [fiche de terrain](#) précise sur l'activité du CADA en matière de public accueilli, de pays d'origine, d'activités de l'établissement (entrées, sorties, taux d'occupation, affiliation à la Sécurité sociale, aide à la procédure devant l'OFPRA et la CNDA, protections accordées, autonomisation et insertion des bénéficiaires d'une protection internationale, insertion par le logement et par l'emploi). Ces ressources sont à compléter par les [rapports d'activité et les actions sur le terrain 2021](#), de France Terre d'Asile.

Extrait de la présentation : « Le CADA de Caen a pour mission d'offrir aux demandeurs d'asile un hébergement digne et un accompagnement adapté le temps de leur procédure d'asile. Cette prise en charge globale temporaire est axée autour de la volonté de donner à chacun les chances de voir sa demande de protection examinée de manière juste et équitable, la prise en compte des besoins spécifiques et la recherche de l'autonomie des personnes. Elle se traduit par un accompagnement social, juridique et administratif ainsi qu'une aide en matière d'insertion et d'accès aux soins. »



L'âge de faire. [Le parcours du demandeur d'asile](#). Février 2018.

Note de visionnage : Un schéma simple et très complet du parcours du demandeur d'asile.

A compléter par les 6 courtes vidéos éditées par l'OFPRA qui permettent de suivre pas à pas les démarches et la procédure de demande d'asile. (cf. supra)



Préfet de la région Bretagne. [SRADAIR de Bretagne - Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2020-2023](#). 2021-2023, 115 p.

Note de lecture : La répartition des demandeurs d'asile sur le territoire français est rendue nécessaire par la loi du 10 septembre 2018 (Loi « Droit d'asile et intégration ») et entrée en vigueur le 4 janvier 2021. Ce schéma a vocation à permettre un rééquilibrage territorial important de la prise en charge de la demande d'asile entre les régions métropolitaines. Il décide de l'orientation mensuelle d'environ 2 500 demandeurs d'asile depuis l'Île-de-France vers les autres régions du territoire afin de réduire la forte concentration de demandeurs d'asile en Ile-de-France. L'objectif est de faciliter l'intégration sur tout le territoire des populations migrantes. Ce document de 115 pages fait le point sur la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe, en France et en Bretagne (flux, traitement de la demande, prise en charge, conditions de vie, hébergement, intégration des bénéficiaires de la protection internationale, bilan, suivi et évaluation...). En annexe, une cartographie de la capacité d'hébergement

dans les départements bretons et les résultats de l'enquête sur l'état du parc d'hébergement des demandeurs d'asile. Un document essentiel que l'on peut retrouver adapté dans chaque région française, rédigé par les préfetures de région. Ce document constitue pour les étudiant.es la base d'un diagnostic territorial précis avec des statistiques à jour.

Extrait de la présentation : « *Le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 repose sur deux piliers : mieux héberger et mieux accompagner.*

L'une des nouveautés majeures du schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAIR) 2021-2023 est la mise en place du mécanisme d'orientation directive régionale des demandeurs d'asile, pour un objectif double :

- Répondre aux difficultés engendrées par la forte polarisation de la demande d'asile au sein de certains territoires, notamment en Île-de-France;

- Rompre avec une gestion de l'urgence et améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile.

Ce nouveau dispositif a vocation à permettre un rééquilibrage territorial important de la prise en charge de la demande d'asile entre les régions métropolitaines. »

5. DU SÉJOUR DURABLE À L'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE



Service-public.fr. [Qu'est-ce que le contrat d'intégration républicaine \(CIR\) ?](#). 25 juin 2021.

Note de lecture : Le Contrat d'Intégration républicaine est un contrat conclu entre une personne qui demande à séjourner durablement sur le territoire français et l'Etat français. Aux termes de ce contrat le demandeur s'engage à respecter les valeurs et les principes de la société française et de la République et à suivre éventuellement les formations qui lui sont demandées (formation linguistique, formation civique par exemple, à ce titre on peut consulter [l'Arrêté du 1er juillet 2016 relatif aux formations civique et linguistique prescrites aux étrangers signataires du contrat d'intégration républicaine créé par la loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France](#)). Cet article permet de comprendre les objectifs du CIR, les démarches à entreprendre et à faire le point sur les conditions exigées.

Extrait de la présentation : « *Le contrat d'intégration républicaine (CIR) est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer durablement, sauf exceptions. Le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut vous être demandée en fonction de votre niveau en français. »*



Service-public.fr. [Nationalité française.](#)

Note de lecture : Obtenir la nationalité française par décret ; par naturalisation ; le cas du mariage ; le cas de l'apatridie ; les conditions d'obtention de la nationalité ; les cas de déchéance, perte ou retrait ; les enfants...autant d'informations, de possibilités de démarches, de simulations selon la situation (naissance en France ou naissance à l'étranger).

Un outil pratique et juridiquement précis pour éclairer les étudiant.es sur les étapes administratives menant à la nationalité française.